

Repères chronologiques¹

- 1884-1885** Conférence de Berlin, les puissances européennes organisent le partage et la division de l’Afrique. Le Rwanda est attribué à l’Empire allemand. A ce moment, aucun Européen ne l’a encore exploré.
- 1894** Première rencontre entre les Allemands et les Rwandais. Le comte Von Götzen, accompagné d’une troupe armée, fait un séjour de deux mois dans le pays. Il est le premier Européen à être reçu en audience par le Mwami (roi) du Rwanda, Kigeli IV Rwabugiri.
- 1896** Coup d’Etat de Rucunshu, mort de Mibambwe III Rutalindwa, fils et successeur légitime de Rwabugiri (mort au combat), et installant sur le trône le Mwami Yuhi V Musinga, fils de la reine-mère Kanjogera et de Rwabugiri.
- 1897** Le Mwami Yuhi V Musinga reconnaît la souveraineté de l’Allemagne et confie les relations extérieures de son pays à l’Empire allemand.
- 1900** Les Pères Blancs du Cardinal Lavigerie fondent la première mission catholique à Save (Butare). Établissement d’un poste allemand à Shangi au bord du Lac Kivu.
- 1907** Les Allemands s’installent au Rwanda et ouvrent un commandement militaire à Kigali, qui ne deviendra capitale qu’à l’indépendance en 1962. Nyanza reste le lieu symbolique de résidence et de gouvernance des Mwami.
- 1910-1912** Tracé des nouvelles frontières de l’Afrique orientale allemande avec le Congo belge et le Protectorat britannique de l’Ouganda. Le Rwanda perd ses territoires du Kivu, Bufumbira, Ndorwa et Mpororo.
- 1916** Les troupes belges attaquent Shangi dans le cadre des opérations menées par les Alliés contre l’Allemagne. Le Rwanda passe sous occupation belge.

¹ Extrait de *Rwanda 94. Une tentative de réparation symbolique envers les morts à l’usage des vivants* par, livret et coffret DVD, Groupov, 2013. Repères établis principalement sur base des chronologies présentées par Colette Braeckman dans *Rwanda. Histoire d’un génocide* (éd. Fayard, 1994), Linda Melvern dans *A people betrayed* (éd. Zed Books, 2000), Jean-Paul Gouteux dans *La nuit rwandaise* (éd. Esprit Frappeur, 2002), André Guichaoua dans *Rwanda. De la Guerre au Génocide*. (éd. La découverte, 2010), Jacques Morel dans *La France au cœur du génocide des Tutsi* (éd. Esprit Frappeur, 2010), Laure de Vulpian et Thierry Prunghaud dans *Silence Turquoise* (éd. Don Quichotte, 2012).

1922 Nomination de Monseigneur Leon-Paul Classe (Français), premier Vicaire Apostolique du Rwanda.

1923 La Société des Nations (SDN) donne à la Belgique un mandat de tutelle sur le Ruanda-Urundi.

1926 - 1931 Réforme Mortehan : « tutsification » des structures de l'administration coloniale « indirecte » amenant à la destitution de plus de 400 chefs Hutu et de 40 chefs Twa.

Recensement et introduction par la tutelle belge des livrets d'identité portant la mention « ethnique » : Hutu, Tutsi ou Twa.

Sous l'instigation de Mgr Classe, déposition et exil du Mwami Yuhi V Musinga, opposé à l'église catholique. Son fils Charles Léon Pierre Mutara III Rudahigwa catéchisé pendant treize ans prend sa place. Ceci marque la rupture avec la tradition rwandaise et le début de la perte d'autorité sacrée du Mwami.

Conversions massives au catholicisme : « *L'Esprit Saint souffle en tornade* » disent les missionnaires.

1946 L'ONU, organisation héritière de la SDN, et la Belgique signent un accord qui place le Ruanda-Urundi sous régime de tutelle belge.

Le Mwami Mutara III Rudahigwa consacre son pays au Christ-Roi. Cette cérémonie illustre l'adhésion complète du pouvoir rwandais à l'autorité missionnaire et au pouvoir colonial.

1954 Suppression du régime de l'Ubugake : contrat de clientélisme et pastoral, ayant beaucoup évolué dans le temps, par lequel se nouaient des relations de dépendance de Hutu à Tutsi, de Tutsi à Tutsi, jusqu'au Roi, celui-ci étant en principe propriétaire de toutes les vaches du pays. La détention de gros bétail, la vache, représentait la richesse et était synonyme de pouvoir et de considération symbolique

1955 MGR Perraudin (Suisse) est nommé vicaire apostolique de Kabgayi, puis archevêque de Kigali. Avec lui, l'église effectue un revirement spectaculaire, rompant le pacte d'alliance avec le Mwami et l'élite Tutsi pour se tourner vers les Hutu.

1957 Publication de la « *Note sur l'aspect social du problème racial indigène* », appelée le « *Manifeste des Bahutu* » rédigée avec l'aide des missionnaires catholiques. Ce texte dénonce la monarchie Tutsi et prône un pouvoir Hutu. Le Tutsi y est désigné comme une race étrangère. Aide des pères blancs du Mouvement Ouvrier Chrétien belge à la « *révolution hutu* ».

1959 Mort suspecte de Mutara III Rudahigwa, après une injection par un médecin belge, puis intronisation de Kigali V.

Grégoire Kayibanda, secrétaire particulier de Mgr Perraudin, fonde le Parti du Mouvement de l'émancipation Hutu (Parmehutu).

Novembre : La « révolution sociale » commence, lancée, appuyée et supervisée par l'Église, l'administration belge et l'armée, c'est la « Toussaint rwandaise ». Premiers massacres de Tutsi, environ 20.000 morts, leurs biens sont pillés, leurs maisons brûlées. Des dizaines de milliers de Tutsi fuient dans les pays limitrophes. Cette « révolution sociale » sera appelée par le résident général belge, Jean-Paul Harroy, dans ses mémoires, une « révolution sous tutelle ».

Le colonel belge Guy Logiest est détaché de la Force publique congolaise et nommé résident spécial.

1960 Juin – juillet : élections communales organisée par les Belges contre l'avis de l'ONU et du Mwami Kigeli V.

Octobre : Réunion du Conseil provisoire, en présence du résident général Harroy et constitution d'un gouvernement provisoire avec Grégoire Kayibanda comme Premier ministre. Dix autres ministres sont nommés (dont deux Belges). La Défense et les Relations Extérieures restent entre les mains de la tutelle belge.

1961 Janvier : Abolition de la monarchie à l'instigation de Guy Logiest, qui conseille Grégoire Kayibanda et a pratiquement les pleins pouvoirs. Dominique Mbonyumutwa est nommé président provisoire de la « République » et Grégoire Kayibanda premier ministre. Le Mwami Kigeri V, se trouvant alors au Congo est écarté du pouvoir.

Septembre -octobre : Elections et victoire du Parmehutu de Grégoire Kayibanda qui est élu premier président de la « République » rwandaise. La mention de l'ethnie sur la carte d'identité, instituée par l'administration coloniale, reste obligatoire et doit désormais figurer sur toutes les pièces administratives.

Nouvelle flambée de violences anti-Tutsi.

1962 L'indépendance du Rwanda est proclamée.
L'appartenance ethnique devient un élément déterminant de la vie sociale : accès à l'emploi, à l'éducation, au postes administratifs.

1963 Depuis 1959 on estime que 200.000 Tutsi environ ont fui vers l'Ouganda, le Zaïre et le Burundi.

Décembre : Des exilés Tutsi attaquent aux frontières, des représailles massives envers les Tutsi de l'Intérieur font des dizaines de milliers de morts. Cette nouvelle hécatombe sera dénoncée par le philosophe Bertrand Russell comme « *le massacre le plus horrible et le plus systématique depuis celui des Juifs par les Nazis* ». Dissimulation du drame par les autorités rwandaises, par la tutelle belge et par la hiérarchie catholique.

1964 Consolidation du pouvoir du Parmehutu, élimination des opposants, instrumentalisation des pogromes anti-Tutsi.
Poursuite de l'exode des Tutsis vers les pays voisins.
Déportation des rescapés des massacres dans les zones inhospitalières du Rwanda : les marées de Bugesera (Nyamata) pour les Tutsi du Nord et les forêts de Rukumberi pour ceux du Sud.

1965 Réélection de Grégoire Kayibanda qui revendique 98% des voix et transforme de facto le Parmehutu en parti unique. Monopolisation du pouvoir par le Parmehutu, parti tribaliste et sudiste. L'armée et la police sont réservées exclusivement aux Hutu, particulièrement à ceux du Sud. Les Hutu du Nord restent cependant nombreux dans l'armée.

1973 **Février** : Nouvelles vagues de persécutions anti-Tutsi et purges des Tutsis dans les écoles et l'Université Nationale du Rwanda.

Juillet : Coup d'état militaire, Juvénal Habyarimana prend le pouvoir. La faction nordiste de l'armée accapare le pouvoir et élimine une cinquantaine de membres de l'administration ou du gouvernement.

1975 Création du parti unique le Mouvement Révolutionnaire pour le Développement (MRND). Habyarimana reprend à son compte la politique ethnique de son prédécesseur excluant les Tutsi de l'armée et de l'administration.

Accord particulier d'assistance militaire entre la France et le Rwanda pour l'organisation et l'instruction de la gendarmerie rwandaise.

1978 Adoption d'une nouvelle Constitution. Maintien de l'identification ethnique sur les cartes d'identité. Tout Rwandais devient membre de plein droit, dès sa naissance, du parti unique MRND.

Juvénal Habyarimana est élu président avec 99% des suffrages.

1979 La Rwandese National Union (RANU) est créée au Kenya par des réfugiés Tutsi, elle se transformera plus tard, en 1987 en Ouganda, avec la participation d'opposants Hutu, en Front Patriotique Rwandais (FPR).

1980 Le président ougandais Milton Obote expulse des réfugiés rwandais vers le Rwanda, dont le gouvernement des rejette.

1982 **7 octobre** : Visite du président français François Mitterrand au Rwanda.
Octobre : 80.000 réfugiés Tutsi sont expulsés d'Ouganda par le régime de Milton Obote. Habyarimana les refoule dans une sorte de « no man's land » où ils s'installent dans des camps. Détresse et décimation des réfugiés, mortalité effrayante due aux manques de nourriture et de soins. Engagement de nombreux jeunes réfugiés Tutsi dans les rangs du National Resistance Movement, la rébellion de Yoweri Museveni en Ouganda.

1986 Museveni prend le pouvoir en Ouganda.

1988 Le président Habyarimana est réélu avec 99,98% des suffrages. Nouveau refus de Habyarimana d'accueillir les réfugiés Tutsi. Naissance d'une opposition forte et démocratique.

1989 La crise s'amplifie : famines, chute du prix des matières premières destinées à l'exportation (thé, café), corruption, multiplication d'arrestations d'opposants, particulièrement Hutu du Sud.

1990 **Avril** : Visite de Habyarimana en France. Mitterrand lui offre un avion Falcon 50.

Juin : Discours de Mitterrand au sommet franco-africain de La Baule : l'aide accordée par la France aux États africains et subordonnée à l'avancée du processus de démocratisation. Habyarimana est présent.

Octobre : Le FPR attaque depuis la frontière ougandaise. Mort de son commandant Fred Rwigema. Le chef des renseignements militaires du président ougandais, Paul Kagame, de retour express des États-Unis où il suit un stage de commandement militaire à Fort Leavenworth (Kansas), prend le commandement du FPR.

Interventions militaires française (opération Noroît), belge et zaïroise en appui aux forces gouvernementales. Départ des Belges après l'évacuation des expatriés blancs. Simulation d'une attaque sur Kigali avec le concours des militaires français (de la Mission d'Assistance Militaire et de Noroît). Instauration d'un couvre-feu intégral et l'arrestation dans la foulée de 10.000 Tutsi et d'opposants politiques Hutu à Kigali.

Massacre des Tutsi dans le Mutara et dans la commune de Kibilira.

Novembre – décembre : après le retrait des troupes belges et zaïroises, maintien des troupes françaises de l'opération Noroît. Se substituant à l'appui traditionnel de la Belgique aux Forces Armées Rwandaises, la France devient le seul détenteur des clés militaro - diplomatiques Rwanda . Prêt en deux temps par la France de 133 millions de francs français « pour le développement », en réalité pour l'achat d'armements. Publication du texte raciste « Les dix commandements des Bahutu » par le journal extrémiste, Kangura (Reveillez-le), proche du pouvoir et de la famille Habyarimana.

1991 Janvier : Massacre à caractère génocidaire des Tutsi Bagogwe (hommes, femmes, enfants), dans la région des volcans, à l'instigation des autorités rwandaises.

Juin : Modification de la Constitution qui reconnaît désormais le multipartisme et la liberté de la presse. Apparition de plusieurs partis d'opposition. Le MRND se rebaptise Mouvement républicain national pour le développement et la démocratie.

1992 Mars : La CDR (Coalition pour la défense de la république) qui rassemble des extrémistes Hutu apparaît dans le paysage politique. Massacre de Tutsi dans le Bugesera.

Avril : Un gouvernement de compromis MRND - opposition (sauf le FPR), est formé.

Mai : Vague d'attentats terroristes, suivie de manifestations violentes des jeunes du parti MRND qui s'organise en milices, les Interahamwe. Certains sont formés par les militaires français.

Juillet : Les premiers accords sont signés à Arusha. Conclusion d'un cessez-le-feu.

Août : Massacre des Tutsi dans la région de Kibuye, ces massacres ont été préparés par des milices.

Signature entre la France et le Rwanda d'un avenant à l'accord d'assistance militaire de 1975, élargissant son champ de compétence de la gendarmerie à l'ensemble de l'armée.

Octobre : Les milices MRND et CDR organisent des manifestations violentes.

Novembre : La création d'une nouvelle radio est planifiée, ce sera RTLM (la Radio Télévision Libre des Mille collines) l'année suivante. Le nombre de milices extrémistes Hutu augmente. Discours du Dr Léon Mugesera, vice-président du MRND à Gisenyi, il appelle les Hutu à renvoyer les Tutsi « *chez eux, en Éthiopie, par le chemin le plus court : la rivière Nyabarongo* ».

Décembre : Des Tutsi et des opposants Hutu sont massacrés à Gisenyi.

1993 Janvier : Signature solennelle du protocole des Accords d'Arusha pour le maintien de l'Etat de droit, la fin des massacres et la constitution d'un gouvernement de transition à base élargie incluant le FPR. Le colonel Bagosora quitte les négociations et déclaré : « *Je rentre à Kigali pour préparer l'apocalypse* ». Des violences sont commises par des milices Interahamwe à Kigali et dans le reste du pays.

Février : Afin de faire cesser les massacres et de mettre en œuvre les premiers accords d'Arusha, le FPR déclenche une nouvelle offensive stoppée devant Kigali grâce à l'appui français. De 750.000 à un million de paysans quittent le Nord et fuient en direction de Kigali. Naissance du *Hutu Power*, courant extrémiste transi-partis politiques, selon lequel le pouvoir doit être exclusivement exercé par des Hutu.

Mars : La commission internationale d'enquête menée par FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme) dénonce à Paris les pratiques de génocide au Rwanda et l'implication des autorités rwandaises et de l'entourage du chef de l'Etat dans ces massacres. Un accord est conclu à Dar es Salaam entre le gouvernement rwandais et le FPR.

Il prévoit un nouveau cessez-le-feu, la reprise des pourparlers à Arusha et le départ des troupes étrangères (françaises). Adoption de la résolution 812 du Conseil de sécurité de l'ONU pour la mise en place d'une force d'interposition. Début du retrait des troupes françaises.

Mai : Nouveaux accords conclus à Arusha prévoyant la constitution d'une armée nationale unifiée rassemblant les forces armées rwandaises et les combattants du FPR

Juin : Un nouveau gouvernement de transition est mis en place sous la direction d'Agathe Uwilingiyimana (MDR). Le FPR n'y participe pas.

Août : L'ensemble des accords d'Arusha est signé. Début des émissions racistes et incendiaire de la RTLM, radio privée extrémiste.

Novembre / Décembre : La mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) s'installe à Kigali, avec, à son commandement, le général canadien Roméo Dallaire. Fin du retrait des troupes françaises de l'opération Noroît. La France disposera encore sur place et de quelques dizaines d'officiers et d'attachés militaires, en vertu des accords d'assistance militaire signé en 1975, élargis en 1992 et non concernés, contrairement à l'opération Noroît, par le cessez-le-feu. En vertu des accords de paix, le bataillon de sécurité du FPR (600 hommes) entre à Kigali et est cantonné au Parlement (CND).

1994 Janvier : Le président Habyarimana prête serment à Kigali. Blocage des accords d'Arusha par la faction présidentielle Hutu Power qui s'oppose à la mise en place d'un gouvernement d'union élargi au FPR. Le général Dallaire communique au QG des Nations Unies à New York qu'un de ses informateurs, membre du Hutu Power, annonce la planification concrète d'un génocide des Tutsi.

Février : Le leader Hutu PSD Félicien Gatabazi et le dirigeant de la CDR Martin Bucyana sont assassinés. Des violences font plusieurs dizaines de morts.

6 avril : Un sommet régional se tient à Dar es Salam. L'avion ramenant les présidents du Rwanda et du Burundi Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira est abattu.

Dans la nuit du 6 au 7 avril : Début du génocide : les massacres de Tutsi et d'opposants politiques commencent à Kigali. Le colonel Bagosora lance et supervise les tueries. Assassinat par la Garde présidentielle du Premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, les dix casques bleus belges qui assuraient sa protection sont tués dans une caserne de l'armée rwandaise à Kigali ; liquidation de plusieurs ministres et responsables politiques appartenant à l'opposition. Le FPR sort de son cantonnement à Kigali et des unités font mouvement dans le Nord.

7 avril : Extension en dehors de Kigali des massacres systématiques de Tutsi, de ceux qui les protègent et des partisans d'une politique de conciliation nationale.

8 avril : Le colonel Bagosora consulte les partis politiques au Ministère de la défense pour nommer un nouveau président et former un gouvernement intérimaire. Réunion de 8 ministres MRND chez l'ambassadeur de France, Jean – Michel Marlaud, pour former un nouveau gouvernement civil.

9 avril : La France et la Belgique envoient des troupes pour évacuer les expatriés occidentaux (opérations Amaryllis et Silverback).

La famille du président Habyarimana est évacuée vers la France. Annonce à la radio de la formation du Gouvernement Intérimaire Rwandais (GIR).

11 avril : Le général Dallaire obtient un cessez-le-feu pour faciliter l'évacuation des expatriés. Les troupes belges quittent Kicukiro, abandonnant 2000 personnes qui seront tuées après leur départ. Le Gouvernement Intérimaire quitte Kigali pour Gitarama.

12 avril : Les derniers expatriés occidentaux sont évacués. Les massacres ont déjà fait plusieurs milliers de morts. Le général Dallaire rapporte qu'à Kigali, les cadavres sont ramassés par les prisonniers dans des bennes à ordures et jetés dans des tranchées creusées par des bulldozers.

14 avril : La Belgique annonce le retrait de ses troupes de la MINUAR en réaction à l'assassinat de ses paras.

19 avril : Intervention à la radio du Président du GIR appelant la population « à se mettre au travail » également à Butare, jusqu'ici épargnée grâce à l'opposition du préfet. Le génocide débute dans toute la région.

21 avril : Le Conseil de sécurité de l'ONU réduit de 2700 à 450 et le nombre de Casques bleus et d'observateurs présents au Rwanda.

28 avril : A Londres, l'ONG Oxfam dénonce publiquement le génocide des Tutsi au Rwanda.

30 avril : Condamnation des massacres par le Conseil de Sécurité de l'ONU, sous pression des États-Unis, le mot « génocide » n'est pas employé.

1^{er} mai : Devant la progression du FPR, déroute des FAR (Forces Armées Rwandaises) qui entraînent dans leur fuite des centaines de milliers de personnes.

17 mai : Le Conseil de sécurité vote la résolution 918, décrétant un embargo sur les armes et le déploiement d'une MINUAR II de 5500 hommes Rwanda. Elle n'arrivera qu'un août 1994, bien après le génocide.

18 mai : MSF France publie une lettre ouverte au président de la République dans le journal Le Monde : « (...) Il ne s'agit pas d'une guerre ethnique mais de l'extermination systématique et programmée des opposants à une faction soutenue et armée par la France... »

22 mai : Le FPR s'empare de l'aéroport de Kigali

13 juin : Le FPR prend Gitarama, le Gouvernement Intérimaire fuit à Gisenyi, à la frontière zaïroise.

22 juin : Sur proposition de la France, le Conseil de sécurité autorise une intervention armée « humanitaire » au Rwanda. La résolution ne prévoit pas de poursuites à l'encontre des responsables du génocide.

23 juin : Début de l'opération Turquoise, entrée officielle des forces françaises au Rwanda.

28 juin : Le rapport de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies concluant au génocide des Tutsi au Rwanda est rendu public à Genève (rapporteur M. Degni-Ségué).

4 juillet : Butare et Kigali tombent aux mains du FPR. La France crée une « zone humanitaire sûre » dans le Sud-Ouest, à Kibuye, Gikongoro, Cyangugu. Le massacre des Tutsi survivants dans la « zone humanitaire sûre » continue.

14 juillet : Prise de Ruhengeri par le FPR. Les FAR, en déroute, fuient vers le Zaïre, grâce à un couloir ouvert par l'opération Turquoise. Début de l'exode massif de Rwandais vers Goma, permettant le retrait des génocidaires au Zaïre. Le gouvernement intérimaire et les principaux responsables des massacres fuient Gisenyi vers une zone de sécurité sous contrôle français.

17 juillet : Le FPR atteint Gisenyi et déclare la fin de la guerre.

19 juillet : Un gouvernement d'union nationale est formé à Kigali. Le choléra se déclare parmi les réfugiés de Goma

22 août : Fin de l'opération Turquoise

8 novembre : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 995 établissant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, chargé de juger les principaux responsables du génocide et des crimes contre l'humanité commis au Rwanda entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.

